

20 mars 2020

Message de la direction générale

Nous sommes heureux de faire une mise à jour pour fournir davantage de détails sur les supports aux apprentissages des élèves pendant cette période ou les classes régulières ont été suspendues.

Plus tôt aujourd'hui, la Ministre de l'Éducation, Madame LaGrange a émis une communication qui clarifie les attentes du ministère en ce qui concerne le plan de continuité pour les apprentissages des élèves. Vous pouvez accéder cette communication ici.

Nous sommes heureux aussi de constater que les orientations fournies par le ministère s'alignent avec les plans que nous étions en train de développer avec nos homologues, Northern Lights School Division et Lakeland Catholic School Division.

Voici quelques faits saillants d'intérêts particuliers qui ressortent:

- Nous devons offrir des occasions d'apprentissages à tous les élèves de la maternelle à la douzième année en utilisant les moyens nécessaires pour que ceux-ci puissent les accéder de la maison. De plus, les enseignants devront travailler avec les élèves et les parents pour l'engagement des élèves avec ces activités.
- Les enseignants devront fournir l'équivalent de cinq heures de travail par élève par semaine aux élèves de la maternelle à la sixième année. Pour les élèves de la septième à la neuvième année, il s'agit d'offrir l'équivalent de dix heures par semaine par élève.
- Pour les élèves de la dixième à la douzième année, les apprentissages doivent être centré sur l'essentiel pour rencontrer les exigences de la diplomation. Les enseignants devront fournir l'équivalent de trois heures par semaine de travail par cours.



- Les Tests de rendement de la 6° et de la 9° année ainsi que les examens en vue du diplôme ont été annulés. Dans certaines circonstances particulières, les élèves désireux d'écrire un examen en vue du diplôme pour en faire la demande par l'entremise de sa direction d'école.

Nous continuons d'harmoniser nos efforts avec ceux de nos homologues et nous continuerons notre développement pour le plan de continuité dans les jours qui viennent. Des informations plus précises seront partagées avec vous la semaine prochaine en ce qui a trait au programme d'engagement particulier pour votre enfant.

Nous sommes engagés envers le mieux-être de tous les intervenants dans notre système scolaire et avons offert à nos employés la possibilité de travailler à partir de la maison. Soyez rassurer que les écoles demeurent quand même ouvertes et accessibles et le personnel est à sa tâche. Nous sommes préoccupés, aussi, par rapport à la santé mentale des élèves, particulièrement celles et ceux qui vivent en isolement.

Nous sommes en train de réfléchir à des façons concrètes d'assurer une présence auprès de tous les élèves malgré la consigne leur demandant de ne pas venir à l'école.

Comme vous le savez bien, la situation entourant la COVID-19 évolue constamment et nous continuons de nous adapter pour répondre aux directives qui nous sont fournies.

Merci de votre engagement continu. Dolorèse Nolette Directrice générale | Superintendent Conseil scolaire Centre-Est